

**Arrêté du 13 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 29 avril 2014 portant nomination
au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial
NOR : JUSC1621610A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire, notamment ses articles 96 et suivants ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2014 portant nomination au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial ;

Vu la proposition du Syndicat national des cadres et techniciens du notariat en date du 15 juin 2016,

ARRÊTE

Article 1

M. Jean RICHARD DE LA TOUR, avocat général à la Cour de cassation, est nommé en qualité de président du conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial en remplacement de M. Jean-Dominique SARCELET, avocat général à la Cour de cassation, démissionnaire.

Article 2

M. Savinien GRIGNON-DUMOULIN, avocat général à la Cour de cassation, est nommé en qualité de président suppléant du conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial en remplacement de M. Jean RICHARD DE LA TOUR, avocat général à la Cour de cassation, nommé en qualité de président dudit conseil.

Article 3

Mme Gaëlle MAZERON, notaire assistant à Paris, est nommée en qualité de membre suppléant au conseil d'administration du centre national de l'enseignement professionnel notarial en remplacement de Mme Clothilde GÖPEL, notaire assistant à Marseille, démissionnaire.

Article 4

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 13 juillet 2016.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE